

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/09/2009

Réception par le Prefet : 09/09/2009

Publication : 11/09/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-11-6-3

Séance du vendredi 4 septembre 2009

### **DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL GÉNÉRAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES (CODERST)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E 6-2008 du Conseil Général du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009, relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° E 9-2008 du Conseil Général du 3 avril 2008, relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein des organismes extérieurs, Commissions et Groupes de travail,
- VU la délibération n° 2008-6-6-9 de la Commission Permanente, en date du 23 mai 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

désigne comme représentants du Conseil Général au CoDERST :

- Messieurs Guy JACQUEY et Michel HABIG, comme titulaires,
- Messieurs Joseph SPIEGEL et Christian CHATON, comme suppléants.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions